



CAEN du 27/06/2018

Monsieur le Vice-Président du Conseil Régional,

Nous remercions la Région pour le versement en septembre cette année des aides de rentrée.

Les tarifs de la restauration et de l'hébergement n'ont pas augmenté depuis plusieurs années, ce dont nous nous félicitons. Cependant, les familles socialement défavorisées ont toujours plus de mal à payer la facture, alors que le SRH reste bénéficiaire après reversement de la part de 25% prélevée par la collectivité.

Le rapport de l'IGEN de mai 2015 « Grande pauvreté et réussite scolaire » pointe que les fonds sociaux sont parfois entièrement utilisés pour les dettes de restauration scolaire et ne permettent pas d'aider les familles pour des dépenses d'habillement, médicales, livres et fournitures scolaires. De plus, le prélèvement à la source des bourses pénalise les familles pour toutes les autres dépenses de nécessité.

Dans l'Académie de Bordeaux, le Fonds social pour les cantines (0,41€ par repas pour les bénéficiaires de l'ARS) ne permet pas de faire baisser le prix du repas de manière significative : 168€ au 1^{er} trimestre, 144 € au 2nd, et 120€ au 3^{ème} trimestre sont des factures impossibles à payer quand on vit avec des minima sociaux. De plus, nous ne savons pas combien d'élèves ne s'inscrivent pas à la demi-pension pour raison financière.

Le Fonds social lycéen est un budget de l'Etat qui baisse d'année en année, ce sont des aides destinées à répondre aux difficultés des familles à faire face à des dépenses de scolarité et de vie scolaire de leur enfant. Dans certains lycées ce dernier est entièrement utilisé pour régler les créances de demi-pension et finance donc le service de restauration scolaire de la collectivité. Cela signifie que ces élèves n'ont pas d'aide pour les autres dépenses nécessaires, ne parlons pas du luxe de participer avec sa classe à une sortie ou à un voyage scolaire.

Les frais de recouvrement de créances augmentent aussi, pour constater par huissier que ces familles sont insolvables et admettre la créance en non-valeur, démarches souvent inutiles, toujours humiliantes et qui enfoncent ces familles dans la précarité.

La Fcpe demande que les aides soient à la hauteur des besoins des familles en difficulté sociale, et que ces aides soient automatiquement versées en plus des bourses et de l'utilisation des fonds sociaux.

Monsieur le Recteur,

Vous allez nous présenter les statistiques de l'affectation *Parcoursup* qui montreront que tout s'est quantitativement bien déroulé et fort heureusement dans leur grande majorité les candidats auront leur affectation, peut-être un vœu préféré ou un vœu par défaut, mais l'on ne pourra pas savoir si, comme l'an dernier dans APB, la moitié des candidats aura obtenu son vœu favori...l'essentiel étant d'être affecté nous direz-vous. Mais dans les tréfonds des statistiques, il y a des situations humaines, des désarrois et des aspirations déçues.

La Fcpe sera durant l'été à l'écoute des candidats malheureux et continuera de défendre l'accès de chaque bachelier à la filière de son choix, car pour nous le baccalauréat doit rester le seul « attendu » à l'entrée dans l'enseignement supérieur.

Orienter avec des algorithmes basés sur les notes des deux premiers trimestres des matières de terminale, n'est-ce pas un peu court pour prédire la réussite dans les études supérieures, est-ce assez subtil pour prédire l'évolution du jeune qui construit son avenir ?

On est bien loin de l'orientation choisie et du droit pour nos jeunes d'être acteurs de leur avenir !

Ce n'est pas la sélection à l'entrée d'une formation qui permet d'améliorer le taux de réussite, mais bien les conditions d'études, la manière d'enseigner et l'accompagnement des étudiants qui fait la différence.

Pour gérer les flux, on a inventé un rite méritocratique généralisé à toute l'université qui consiste pour chaque filière, même dite non sélective ni en tension, à trier des milliers de dossiers en disant « oui » aux mieux classés sur des critères chiffrés - ceux qui traditionnellement auront d'autres vœux préférés possibles - , et de mettre en attente la cohorte des dossiers triés moyens ou passables, soumis au long et cruel décompte chaque jour de leur position en liste d'attente. Ces positions en liste d'attente, effort de transparence du système, sont affichées sans aucun moyen de réellement les interpréter, car comment rester confiant en position -3000 pour 600 places sans savoir que du temps d'APB, sur 5000 candidats au départ, à la toute fin des désistements tous avaient été pris ?

Attendre que de plus méritants veuillent bien libérer leur place ?

Attendre la commission qui statuera sur son sort durant l'été pour l'attribution des places vacantes ?

Attendre jusqu'à quand pour rechercher un logement quand on vit loin de Bordeaux Métropole et des campus ? Combien renonceront si la place vacante ne correspond pas à ses aspirations, ou se trouve dans une ville trop éloignée, est-ce juste quand on n'a pas la solution de secours de s'inscrire dans le privé ? C'est bien là que se jouent les inégalités sociales, les inégalités entre les zones rurales et les grandes villes, et les inégalités filles-garçon. Le quota de boursiers ne résoudra pas tout. C'est pourquoi nous vous demandons, Monsieur le Recteur, de laisser entrer les jeunes bacheliers au-delà des capacités d'accueil et de ne pas optimiser à l'extrême les places vacantes éloignées.

Et la question la plus importante : quel avenir a-t-on avec un bac général si l'on ne peut entreprendre d'études supérieures ? Augmentera-t-on la réussite en 1^{ère} année de Licence avec une orientation non choisie ?

Les candidats avec des dossiers aux notes moyennes des bacs généraux sont les grands perdants dans cette gestion de la pénurie, car ils seront les derniers à obtenir une réponse positive dans les filières dites non sélectives. Ils devront malgré tout s'inscrire dans des cursus longs, car paradoxalement ils ne peuvent prétendre aux places dans les formations

courtes, le système sélectif est ainsi fait que ces places sont rares et de plus en plus demandées par des candidats aux bonnes notes, et qu'il faut réserver des places aux bacs pro en BTS, aux bacs techno en DUT. Résultat de l'équation sélection : peu d'offres et une demande grandissante, la situation de ces filières sélectives n'est pas nouvelle mais la hausse des effectifs renforce encore ces déséquilibres.

Si le lycée ne doit pas être un lieu de pré-orientation du supérieur, son rôle dans la préparation du projet post-bac de l'élève est primordial et notamment celui des PsyEN.

La FCPE a pris connaissance du projet de loi « Pour la liberté de choisir son avenir professionnel » et de la volonté du gouvernement de transférer aux régions la mission d'information des publics scolaires et étudiants via l'article 10.

La FCPE rappelle son attachement à un service public de l'orientation. La FCPE s'oppose à ce démantèlement progressif d'un service public de l'orientation qui méritait d'être renforcé nationalement. Elle l'a fait savoir en CSE et continuera à mener ce combat à tous les niveaux.

Cette nouvelle disposition fait peser sur l'ONISEP le risque du démantèlement de son réseau.

A cela s'ajoutent les questions relatives à l'égal accès de tous les jeunes à une information complète et de qualité en tous points du territoire. De plus, l'information donnée aux élèves et aux étudiants pourrait se limiter aux frontières de la région. En effet, les régions pourraient avoir tendance à valoriser les formations locales, correspondant aux besoins et aux choix économiques locaux du moment, à l'heure où les parcours de formation se réalisent à l'échelle nationale et internationale.

Parallèlement, l'avenir des CIO est rendu encore plus incertain. Les permanences de CIO accueillent beaucoup d'adolescents déscolarisés : exclus, néo-migrants, phobiques, décrocheurs... Si les CIO peinent à fonctionner, qui s'occupera d'eux ?

La FCPE s'inquiète d'un risque de renforcement des inégalités sociales et scolaires et de difficultés accrues pour de nombreux jeunes en difficulté pour construire leur projet d'orientation.

C'est de cohérence et de continuité dont les jeunes ont besoin pour préparer leur avenir !

La FCPE appelle au maintien de tous les CIO et l'abandon du transfert des DRONISEP aux régions.

Les parents d'élèves sont inquiets des conséquences des réformes éducatives en cours. Nous sommes inquiets de l'avenir qui se dessine pour notre jeunesse, inquiets de voir les inégalités se creuser entre élèves selon le territoire où ils habitent ou leur milieu social !

Merci pour votre écoute.